DÉBAT PUBLICPORT DE DUNKERQUE



DU 18 SEPTEMBRE AU 22 DÉCEMBRE 2017



ECOPAL

Ecopal, "ECOnomie et ECOlogie Partenaires dans l'Action Locale", est une association loi 1901 à but non lucratif créée, en 2001, par et pour les entreprises.

Ecopal accompagne et offre des services aux entreprises adhérentes, en centrant ses travaux sur la mise en œuvre de l'économie circulaire et de l'écologie industrielle, afin de les mener vers de nouveaux modèles économiques plus environnementaux.

Son ambition est de contribuer à la structuration du leadership dunkerquois permettant d'identifier le territoire industrialo portuaire comme «territoire circulaire».

CONTACT:

Centre Régional de Transport 5, Rue Louis Blanqui 59760 GRANDE-SYNTHE 03 28 51 01 18 contact@ecopal.org www.conhexa.com

CAHIER D'ACTEUR ECOPAL

UN PROJET AU CŒUR DES PROBLEMATIQUES D'ECONOMIE CIRCULAIRE

L'écologie industrielle est au cœur des préoccupations du territoire. Dès la fin des années 1990, plusieurs acteurs institutionnels, économiques et associatifs, se sont réunis pour s'interroger sur la mise en place d'une plateforme d'échanges associative en vue de créer des boucles d'économie circulaire vertueuses pour le territoire. Ces préoccupations, innovantes pour l'époque, sont aujourd'hui une des forces du territoire dunkerquois.

Dunkerque-Port a compris très tôt la nécessité de participer à ces réflexions. Aujourd'hui administrateur d'Ecopal, il est également membre fondateur de l'association. Bénéficiant d'un tissu industriel dynamique, le Port souhaite favoriser la coopération entre les entreprises pour économiser et valoriser les ressources à l'échelle portuaire, permettant ainsi à tous les acteurs de participer à une économie plus vertueuse du point de vue de l'environnement.

CAP 2020 s'inscrit parfaitement dans cette logique, puisque l'implantation de nouvelles activités attendues au travers du projet, permettra de renforcer les filières de valorisation des flux et matières sur le territoire.

En ce sens, Ecopal soutient le projet CAP 2020 car il s'illustre comme un exemple pour le territoire dunkerquois et bien au-delà.



L'ECOLOGIE INDUSTRIELLE AU CŒUR DU TERRITOIRE DUNKERQUOIS

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU SERVICE DES FILIÈRES ÉCONOMIQUES DUNKERQUOISES

L'écologie industrielle est une démarche s'inspirant des écosystèmes naturels pour tendre vers une gestion optimale des flux industriels (matières et énergie). A l'instar du fonctionnement des écosystèmes naturels, les déchets ou co-produits d'activités économiques peuvent devenir des matières entrantes pour une autre entreprise. L'écologie industrielle fait partie intégrante des 7 piliers de l'économie circulaire.

Comme tout un chacun le sait, le territoire dunkerquois est avant tout un territoire industrialo-portuaire. Il est donc primordial que l'écologie industrielle soit au cœur des préoccupations des grands acteurs économiques du territoire. C'est le cas du port de Dunkerque qui est très moteur pour favoriser les boucles d'économie circulaire entre les activités présentes en son sein.

A l'échelle du territoire, les boucles d'économie circulaire mises en place par Ecopal ont généré 210 000 € d'économies par an pour les 100 structures utilisatrices. Au-delà des bénéfices pour les acteurs locaux, cela représente un élément d'attractivité pour le territoire.

LA GESTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS, UNE PROBLÉMATIQUE PRISE EN COMPTE LOCALEMENT

Une des principales activités d'Ecopal est la gestion et la valorisation des déchets. Pour cela elle met en place des solutions de groupage de déchets auprès des entreprises adhérentes, privilégiant la valorisation ou le réemploi au sein des filières territoriales. Ainsi, les matières sont valorisées, avant d'être transformées en énergie. Cela permet ainsi d'éviter au maximum l'enfouissement de déchets.

La gestion des déchets, quels qu'ils soient, est une vraie problématique pour un acteur économique. En proposant des solutions groupées ou personnalisées, Ecopal permet que la valorisation de leurs déchets soit la plus accessible possible aux industriels comme aux TPE et PME. Aujourd'hui, ce sont 10 services de groupage très variés qui existent pour répondre aux besoins du territoire.

Ces services, en s'appuyant sur des filières locales, ont permis le maintien des activités et la création d'emplois.

Au-delà de ces solutions "clés en main", il est essentiel que les acteurs économiques du territoire se rencontrent pour identifier et mettre en partage leurs besoins, pour trouver des solutions locales. Aujourd'hui, grâce à la mobilisation des acteurs du territoire dunkerquois, ce sont environ 250 tonnes de déchets par an qui sont collectés auprès des entreprises et industriels et 22 tonnes de CO2 économisés par an.

DE NOUVELLES ACTIVITES POUR DE NOUVEAUX FLUX

VALORISER LES FLUX ISSUS DES CHANTIERS

mener un chantier optimisé et le plus responsable possible. Un tel projet va générer plusieurs millions de tonnes de déchets qu'il s'agira de valoriser au mieux. Pour cela, Ecopal suggère au port de faire appel aux filières locales existantes. En effet, les déchets liés à ce type d'activités possèdent déjà des filières de valorisation sur le territoire dunkerquois, qu'il s'agira de mobiliser le temps du chantier CAP 2020. De nouvelles filières pourront également être mobilisées à l'occasion du chantier afin de gérer et de valoriser les déchets issus de la base vie.

Une étude fine de la réglementation permettra de trouver les filières les plus adaptées localement et ainsi valoriser au mieux ces déchets.

Par ailleurs, les activités du chantier pourront nécessiter des ressources de matières premières et secondaires qui pourraient alimenter les sites en construction, permettant de créer de nouvelles boucles d'économie circulaire.

DÉTECTER DE NOUVELLES FILIÈRES

Le projet CAP 2020 permettra à Dunkerque-Port d'accueillir à terme jusqu'à 2 millions d'EVP. Au-delà de la filière logistique, c'est l'ensemble du territoire qui bénéficiera de l'augmentation des parts du marché du trafic conteneurs. En effet, en renforçant son attractivité, de nouvelles activités vont voir le jour sur le territoire dunkerquois. Industriels, sous-traitants, services, sont autant d'implantations qui participeront à la croissance économique. Qui dit nouvelles implantations, dit multiplication des opportunités de renforcer des boucles d'économie circulaire, voire d'en développer de nouvelles. Les réflexions en cours sur la mise en place d'une filière permettant de créer du biogaz, pourront par exemple être accélérées pour permettre de créer une boucle intelligente pour servir le transport de marchandises de demain.

Grâce aux savoir-faire des acteurs locaux, dont Ecopal fait partie, les nouveaux acteurs économiques pourront donc être accompagnés au mieux pour bénéficier des synergies territoriales et ainsi participer à la mise en place de cercles vertueux durables sur le territoire.

Grâce au projet CAP 2020, les opportunités sont donc nombreuses et cela permettra de renforcer la visibilité de Dunkerque, comme un territoire de référence en matière d'économie circulaire.



UN DOUBLE ENJEU POUR LA REGION

UNE ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE RENFORCÉE

La vocation du territoire dunkerquois est d'être un territoire portuaire. En effet, Dunkerque est la porte d'entrée maritime pour l'ensemble du nord de la France. Il est donc indispensable que le port soit en capacité de répondre aux évolutions mondiales en cours, telles que l'essor du trafic de conteneurs. Sans cela, le territoire ne pourra plus se positionner comme un territoire de référence. Le développement des équipements du port, prévus dans le cadre du projet CAP 2020 contribuera au développement de l'attractivité du territoire dans son ensemble et positionnera Dunkerque sur l'échiquier des grands ports maritimes européens.

En proposant de nouveaux services sur le port, c'est toute la région des Hauts-de-France qui bénéficiera du projet CAP 2020.

LE RENFORCEMENT DE L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Si l'écologie industrielle a fait ses preuves sur le territoire dunkerquois, l'ambition d'Ecopal est de devenir l'acteur incontournable dans la valorisation régionale de tout produit. En renforçant sa connaissance des données, son expertise et son réseau à l'échelle régionale, l'association souhaite permettre à tout acteur économique des Hauts-de-France d'avoir le réflexe "ECOPAL". Ce réflexe d'économie circulaire permettra in fine à la région dans son ensemble de créer de la valeur à travers la réutilisation des ressources et de procurer un avantage compétitif aux acteurs économiques. Grâce à ses aménagements et son ambition, CAP 2020 participera donc pleinement au développement de l'écologie industrielle à l'échelle régionale.

CONCLUSION

Favorable à tout projet économique qui participe au développement de l'économie ciculaire, Ecopal a d'oreset-déjà identifié les enjeux de CAP 2020. Loin de bénéficier simplement à la filière logistique, ce projet permettra de renforcer les boucles existantes, de développer de nouvelles filières spécifiques aux besoins du chantier et des nouvelles activités liées à l'exploitation. Cela ne pourra se faire sans le concours de Dunkerque-Port, engagé depuis très longtemps dans le développement de l'écologie industrielle sur le territoire.